

Fontainebleau - Modification n°10 du PLU

Lundi 21 octobre 2019

J'en suis un habitant de Fontainebleau et je m'insurge contre ce projet de construction de logements alors qu'il n'y a pas d'emplois créés en ville, donc je suis pour la création d'une ZAC mixte de logements afin de réduire les déplacements générant des GES. "A la place des logements des emplois!" d'autant qu'il y a plus de 1000 logements vacants à Fontainebleau au centre ville.

Philippe NARCENAC, Yvonne Paul Jozon Fontainebleau

VENDREDI 29 NOVEMBRE

L'Etat vend un terrain qui déclenche la possibilité de construire environ **900** logements en modifiant, à la demande des Elus, le Plan Local d'Urbanisme.

La commune d'Avon en limite de ce projet a donné un avis défavorable.

Qu'en sera-t-il :

- de l'équilibre emploi-logement déjà déficitaire ?
- des équipements scolaires, sportifs, culturels...etc ?
- des infrastructures, assainissement, voirie ...etc ?
- des transports déjà surchargés ?
- des dessertes de bus vers la gare insuffisantes et des trajets déjà non desservis ?
- de la prise en charge des couts par qui ?

Qui va porter ce projet, avec quelles compétences ?

Ne doit-on pas tirer les leçons de l'échec actuel de l'aménagement du territoire ?

Ne peut-on ambitionner un projet autre que le logement qui apporte à ces deux villes des **perspectives d'emploi et du liant** ?

En l'absence dans ce dossier d'études prospectives sur toutes ces questions et en considération de l'avis de la commune d'Avon, je donne un **avis défavorable**.

Christiane LEGRAS

RL